

Recommandations pour la structuration de la filière Poule Noire du Berry à partir du retour d'expérience de la filière Géline de Touraine

Bilan de la rencontre du 6 novembre 2006 avec la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire et du SYSAAF à Tours sur le dossier de la Géline de Touraine :

L'expérience de la relance de la Géline de Touraine est précieuse pour mettre en place celle de la Poule Noire du Berry. Il ne s'agit pas toutefois de transposer purement et simplement le modèle mais d'en tirer les enseignements et de l'adapter en tenant compte des conditions locales et de la nécessité commerciale d'obtenir un produit différencié.

I Nécessité de soutien financier pour une sélection efficace dès le départ.

I.1 Exemple de la Géline de Touraine

De 1997 à 2001, l'INRA de Tours a assuré l'assainissement du premier noyau reproducteur puis la sélection des reproducteurs. En 2001, l'INRA ne pouvait plus se permettre d'assurer la sélection.

De 2001 à 2003, le Centre de Sélection des Volailles à Béchanne (CSVB) a repris le flambeau en partenariat avec le Syndicat de Sélection Aquacole et Avicole Français (SYSAAF) qui fournit au CSVB des recommandations pour le choix des reproducteurs. La prestation du SYSAAF est de l'ordre de 1500 € par an. Le programme d'amélioration génétique du CSVB impliquait un coût annuel de 30 000 €, largement soutenu par les collectivités et l'Europe.

En 2003, la Géline de Touraine a limité ses effectifs à 150 poules et 50 coqs en Centre de Sélection, réduisant le programme de sélection au maintien des standards et des performances de la Géline. Aujourd'hui le montant de la prestation du CSVB est ramené à 10 000 € par an.

I.2 Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Un programme de Sélection efficace visant, au-delà d'une fixation de la race, une amélioration des performances ou de la conformation, nécessite de recourir à un plus grand nombre de reproducteurs et représente donc un coût plus élevé. D'après l'exemple de la Géline, la filière Poule Noire du Berry (PNB) risque de ne pas pouvoir supporter le coût d'une amélioration lorsqu'elle sera autonome c'est-à-dire idéalement environ 4 ans après le début du lancement de la filière.

Des subventions conséquentes de la part des **collectivités** sont donc primordiales les premières années si l'objectif est une amélioration des performances ou de conformation et non une simple fixation puis maintien des standards. De nombreux dossiers de subventions sont donc à prévoir.

II Choix d'un signe de qualité et problème de la propriété animale.

II. 1 Exemple de la Géline et d'autres races de volailles anciennes.

Après le Label Rouge obtenu en 2001, le projet en cours d'**AOC** de la Géline est porté par le **Syndicat Interprofessionnel de la Géline de Touraine**. En plus des Labels, la Géline a aussi lancé et obtenu en 1994 la marque commerciale « La Dame Noire. »

AOC Bresse : la seule AOC de volaille existante aujourd'hui.

Le label « poulet fermier de Houdan », obtenu en 1990 et suivi par une IGP, a été modifié en 2003 suite aux importantes difficultés connues par la filière.

Le Syndicat Interprofessionnel du Poulet Bourbonnais engage aujourd'hui une démarche AOC.

II. 2 Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Tout d'abord, **l'organisation en interprofession** (création d'une interprofession ou système de conventionnement) est obligatoire pour obtenir un **signe officiel de qualité**.

Le **Label Rouge** s'essouffle. Trop de volailles obtenues par croisements industriels sont éligibles au Label Rouge qui se banalise.

L'AOC est très recherché pour sa notoriété auprès des consommateurs mais la démarche est longue et fastidieuse. Une étude historique légitimant le lien au terroir et à son histoire au travers d'usages locaux constatés serait nécessaire pour pouvoir monter un dossier de demande auprès de l'**Institut National des Appellations d'Origine**. Aucune demande récente n'a encore abouti. Seule la Bresse bénéficie de ce label grâce à la force culturelle du produit.

L'IGP est aussi fortement mobilisée et peut être plus simple à obtenir. Mais il faut attendre que la contrainte réglementaire qui oblige à coupler l'IGP à une Certification Conformité Produit ou à un Label Rouge, soit levée.

Le label « **Agriculture Biologique** » n'exige aucun lien au terroir. Le cahier des charges en terme de conduite d'élevage est plus exigeant (alimentation produite à la ferme, méthodes vétérinaires douces et de prévention, traçabilité rigoureuse...). Cela reste finalement des mesures de bon sens qui peuvent être accomplies grâce à une bonne organisation.

Ainsi, le recours au dépôt d'une **marque commerciale** peut être la solution pour pallier aux lourdeurs administratives des labels. Mais cela soulève le problème de la propriété animale. En effet, le système juridique actuel ne permet pas de protéger le nom d'une race de poules mais permet de protéger en revanche le produit issu de cette race. Il faut impérativement choisir judicieusement, avant toute commercialisation et engagement dans la création d'une marque protégée, le nom de ladite marque sous laquelle sera commercialisé le produit et qui devra être distinct du nom de la race. Ceci suppose qu'il y ait au préalable un

débat et un accord entre les éleveurs amateurs détenteurs du premier noyau de sélection et les producteurs professionnels.

Le choix d'un signe de qualité pourra faire l'objet d'une étude menée par des élèves de l'INA-PG en voyage d'étude.

III Structuration de la filière et objectifs des ventes. (Voir les annexes 1, 2 et 3 pour l'exemple de la Géline)

III. 1 Un objectif des ventes dépendant de l'Organisation des acteurs de la filière.

Exemple de la Géline de Touraine

Par exemple, la Géline de Touraine doit réaliser 25 000 ventes par an afin d'assurer la survie de la filière. Cet effectif est bien sûr largement tributaire du type de structuration de la filière.

En effet, pour la Géline de Touraine, tous les acteurs de la filière sont regroupés depuis 1994 au sein d'un **Syndicat Interprofessionnel** (SIGT) dont les salariés constituent un coût non négligeable. La gestion de la coopérative « la Dame Noire », qui réunit les éleveurs de Géline et qui est par ailleurs membre du Syndicat, représente aussi un coût significatif pour la filière.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry.

La première action à faire pour structurer la filière est de mobiliser les principaux acteurs d'une filière de volailles et de créer un Syndicat Interprofessionnel. La création en elle-même n'est pas une action lourde : il suffit de choisir un siège social et de déposer un dossier d'intention en Préfecture ou en Mairie. Les postes de secrétaire et trésorier, voire animateur au besoin, sont à prévoir à moyen terme.

Une fois les frais de fonctionnement de la filière déterminés on pourra calculer un objectif moyen de ventes annuelles.

Pendant une phase transitoire « expérimentale » les effectifs de ventes à atteindre pourront être déterminés essentiellement par l'objectif des marges brutes ou revenus disponibles des éleveurs et par la demande des consommateurs (une étude de marché pourra être menée par des élèves de l'INA-PG).

III. 2 Choix des points de vente : une stratégie à adopter.

Exemple de la Géline de Touraine

Quatre éleveurs sont à la fois en vente directe et en vente aux abattoirs sur les douze éleveurs de Géline adhérents au SIGT et à la Coopérative « la Dame Noire ». En outre, un accord a été signé entre les éleveurs de la coopérative « la Dame Noire » interdisant aux éleveurs en vente directe de vendre directement aux professionnels pour ne pas introduire de la concurrence au sein des éleveurs de Géline. Pour la Géline les points de vente sont assez

diversifiés : **vente directe, abattoirs, bouchers et volaillers, restaurateurs et Grande et Moyenne Surface (GMS)**. Les prix de vente au consommateur varient de 8€/kg en vente directe, 12€/kg chez le boucher à 15€/kg sur les étalages Parisiens.

La Géline de Touraine est référencée **METRO Nationale** depuis 2005. Ce référencement est difficile à obtenir, cela demande les compétences d'un **responsable commercial**.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

D'après l'expérience de la filière de la Géline de Touraine, il semble que les éleveurs qui font le plus de bénéfices sont ceux qui vendent à la fois aux abattoirs et en vente directe.

Le **référencement METRO National** peut être intéressant s'il y a volonté de la part des acteurs de la future filière que l'on puisse trouver la Poule Noire du Berry dans les restaurants ou les étalages de plusieurs villes françaises dont Paris. Pour se démarquer de la Géline de Touraine et d'autres volailles de races anciennes, on pourrait éliminer les GMS des circuits de distribution de la Poule Noire du Berry et se concentrer sur des points de vente témoignant de l'image gastronomique de la Poule Noire, tels que la **vente directe et les marchés, les abattoirs, les bouchers et volaillers, les restaurateurs gastronomiques**.

Certes, la création d'une **coopérative** et d'un **syndicat interprofessionnel** à l'image de la filière de la Géline peut paraître une tâche un peu difficile au début. Mais cela permettra, outre le gain d'organisation, d'avoir plus de poids pour négocier les subventions indispensables.

III. 3 Mise en place et animation de la filière

Exemple de la Géline de Touraine

Le SIGT reçoit l'appui de la chambre d'Agriculture dans ce domaine.

Cas de la Poule Noire du Berry.

Le CFPNB continuera de recevoir le soutien du Centre des Ressources Génétiques du Berry.

IV. 4 Planning des ventes et de production

Exemple de la Géline de Touraine.

Le planning annuel de production est géré par le SIGT en collaboration avec la coopérative « la Dame Noire ».

Le planning de production dépend du planning des ventes réalisé par un commercial. La coopérative « La Dame Noire » employait un commercial à temps complet jusqu'à la prise en charge de ce poste par un abattoir qui reçoit d'autres volailles et animaux, ce qui a permis de réduire considérablement les coûts.

En règle générale, deux approvisionnements de poussins par le CSVB sont prévus chaque année : un en janvier et un en mai ce qui permet d'obtenir le maximum de volailles à vendre pour la période des fêtes, La production d'œufs est donc la plus forte en juillet et août. Ce mode d'approvisionnement se traduit dans l'élevage de multiplication par l'existence de deux bâtiments et la présence concomitante du lot fraîchement arrivé du CSVB et du lot de réforme (âgé de un an).

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Les prévisions et planifications des ventes sont importantes afin d'adapter en conséquence la production, en particulier la taille du cheptel de multiplication. En effet, avec une durée d'élevage de 4 à 5 mois avant l'abattage, il faut connaître les ventes un an et demi à l'avance afin de passer commande au niveau du Centre de Sélection pour l'approvisionnement de **l'élevage de multiplication**.

La planification des ventes se répercute aussi sur le mode d'approvisionnement de poussins en provenance **du Centre de Sélection** vers **l'élevage de multiplication**.

Il serait intéressant de pouvoir négocier dès le départ un poste de responsable commercial dans un abattoir.

IV Organisation et suivi des élevages de poulets de chair et/ou de production d'œufs.

IV. 1 Eleveurs et choix des lots

Exemple de la Géline de Touraine

Dans le cas de la Géline de Touraine, on compte aujourd'hui 12 éleveurs, mais ce chiffre était plus réduit avant la création en 2000 de la coopérative « la Dame Noire » qui a fait exploser les ventes et a encouragé les installations. Chacun élève plusieurs lots de 500 à 1000 volailles dans des bâtiments de 200 m² par lot. Il s'agit souvent d'ateliers complémentaires pour des agriculteurs céréaliers ou des éleveurs bovins.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Pour commencer on pourrait envisager l'accueil d'un petit lot de poussins de PNB par chacun des **éleveurs professionnels de volailles fermières** d'Indre et du Cher intéressés. L'effectif de chaque lot dépendra de chaque éleveur puisque certains auront probablement un seuil minimal et/ou maximal à respecter pour la survie et les possibilités de gestion de leur exploitation. Par exemple, un **producteur d'œufs** biologiques du Cher serait intéressé par l'accueil sur son exploitation de PNB pondeuses mais pas en deçà de 100 sujets. Si les éleveurs de volailles intéressés manquent à l'appel, une autre alternative est de proposer l'élevage de PNB comme atelier complémentaire à des agriculteurs dont l'activité principale n'est pas l'élevage de volailles. Il faut cependant être vigilant et s'assurer de leur implication dans le projet et de leurs réelles compétences.

IV. 2 Cohabitation Coqs / Poules

Exemple de la Géline de Touraine

En Géline de Touraine, seule la poule est valorisée, les mâles sont éliminés.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Il serait intéressant d'étudier la possibilité de faire cohabiter les coqs et les poules dans les élevages : la valorisation du coq (aussi à étudier) serait un atout significatif pour la filière en permettant de rentabiliser certains coûts inhérents à l'élimination des mâles, et en donnant de l'originalité à la filière.

IV. 3 Charges des exploitations

Exemple de la Géline de Touraine

Les éleveurs de Géline de Touraine alimentent leurs volailles en majorité avec des aliments achetés à un **fabricant d'aliments** mais du blé de l'exploitation est distribué sur le parcours.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

En ce qui concerne les charges, le poste de l'alimentation est évidemment le plus important, un travail est à mener dans ce domaine car c'est pratiquement la principale cause de difficulté de mise en place d'une filière de volailles de race ancienne. Dans ce sens, une étude est à engager sur la valeur nutritionnelle de résidus de lentilles pour les volailles. Un partenariat avec le syndicat des producteurs de lentilles vertes du Berry serait un atout significatif pour faire valoir le lien au terroir dans une démarche qualité.

IV. 4 Suivi technico-économique

Exemple de la Géline de Touraine

Les cahiers des charges spécifiques au poulet et à la poularde Géline de Touraine sont contrôlés. 2 lots sont contrôlés par an dans chaque exploitation par un **organisme accrédité** et un **technicien de la Chambre d'Agriculture**. Les données économiques ont permis de calculer un coût de production moyen de 4€57 par volaille dont 2€63 pour le poste de l'alimentation. De plus, la bague « Géline de Touraine » permet au consommateur de retrouver sur Internet l'exploitation d'origine du produit « la Dame Noire » acheté.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Si une procédure de qualité ou de marque est engagée, chaque éleveur devra accepter d'enregistrer ses données technico-économiques par ordinateur sur un logiciel simple d'utilisation. Cette démarche permettra des contrôles rapides chaque année afin de vérifier que le cahier des charges de la démarche qualité est bien respecté. Avant que le label de qualité et/ou la marque soient effectifs, un enregistrement minimum des performances voulues par le CFPNB (courbes de croissances, production œufs, autres) chez chaque éleveur serait un plus pour tenir compte des effets du milieu et tenter de les corriger au besoin. A nouveau, un système simple mais informatisé serait à mettre en place.

V Partenaires

V.1 Aides et subventions

Exemple de la Géline de Touraine

Partenaires financiers de la Géline de Touraine : Conseil Général, Conseil Régional, Europe et Etat. Le taux moyen d'aide est de 40%, la filière a financé 60% de ses dépenses. Les frais de sélection, de contrôle de label et d'animation sont très coûteux.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Outre les aides des **Conseils Généraux d'Indre et du Cher et du Conseil Régional du Centre**, des subventions sont à rechercher auprès **des Pays** (de La Châtre et du Berry Saint Amandois) sur fonds de **programme européen Leader+**, ainsi qu'auprès de **l'Etat**.

A noter que le programme de subventions CLO de la Région Centre disparaît cette année et est remplacé par le programme CAP filière. Pour le Conseil général du Cher, il est possible de déposer dès maintenant un dossier qui sera pré-examiné à la commission de février et repassera à la commission permanente de septembre. Dans tous les cas, il faut déposer un dossier avant le 14 juillet 2007 au nom du Président du Conseil Général du Cher.

V.2 Partenaires privés

Exemple de la Géline de Touraine

Pour la Géline, le groupe Huttepain-Volabrave (commercialisation de la « Dame Noire »), le Crédit agricole, Groupama et Primagaz ont cru à la filière.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

Pour compléter les frais de structuration de la filière, engager des contrats de groupe ou aider à la promotion, le partenariat privé est indispensable.

V.3 Partenaires techniques

Exemple de la Géline de Touraine

INRA, SYSAAF, Chambre d'agriculture d'Indre et Loire.

Préconisations pour la Poule Noire du Berry

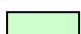
INRA, SYSAAF, CRGB, Chambres d'agriculture de l'Indre et du Cher.



ANNEXES

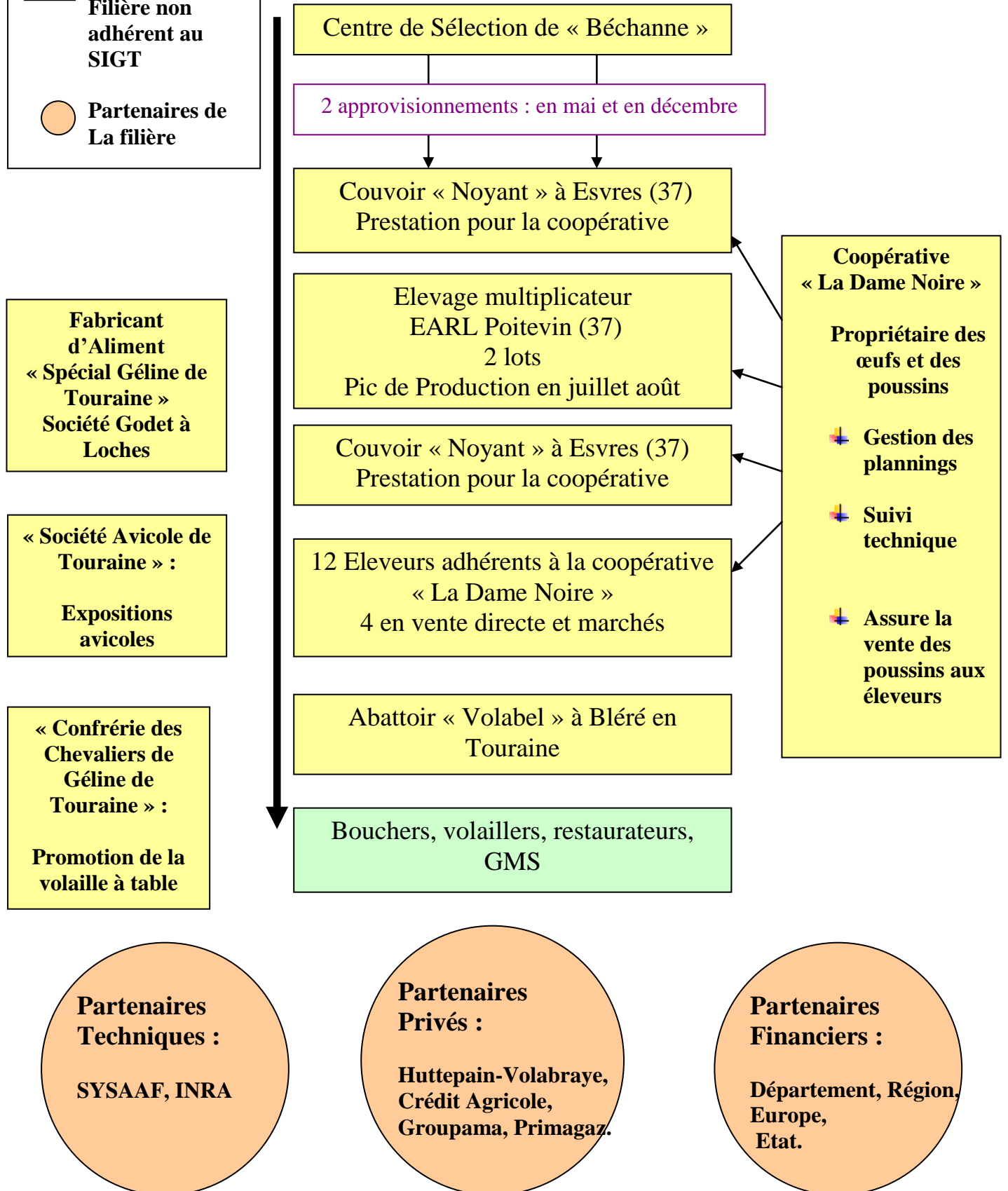
Légende

 Adhérents au SIGT

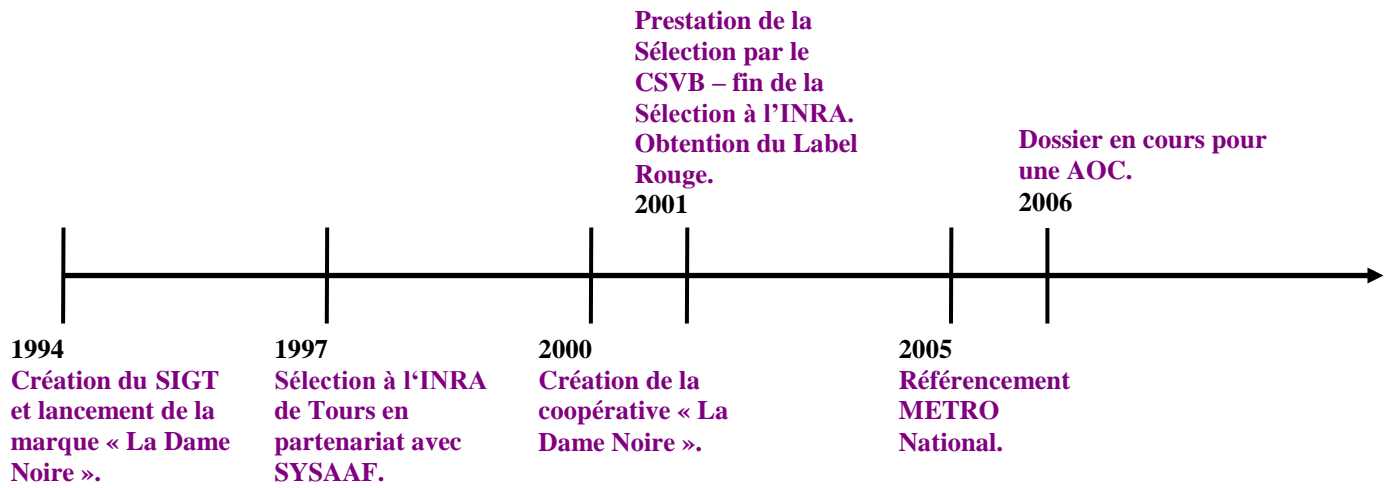
 Acteurs de la Filière non adhérent au SIGT

 Partenaires de La filière

Annexe 1 : La filière Géline de Touraine:



Annexe 2 : chronologie de la structuration de la filière Géline de Touraine.



Annexe 3 : cahier des charges de la filière Géline de Touraine.

(D'après le site <http://www.elevagequalitetouraine.fr>).

Deux cahiers des charges ont été validés dans le cadre de la démarche Label Rouge : Poulet Géline de Touraine, durée d'élevage 120 jours minimum et Poularde Géline de Touraine 135 jours minimum (contre 40 jours pour un poulet industriel et 81 jours pour un poulet Label « normal »).

Ces cahiers des charges « la Dame Noire » précise le mode d'élevage des Gélines de Touraine et leur alimentation. Il prévoit aussi un baguage et un étiquetage individuels des volailles, permettant de garantir l'authenticité de la race jusqu'au consommateur.

- ✚ Les bâtiments d'élevage ont une taille maximale de 200 m². Ce sont le plus souvent des granges aménagées ou des cabanes mobiles. Dès l'âge de 6 semaines, les Gélines de Touraine ont accès à un parcours extérieur (au moins 4 m² par volaille) où la présence d'arbres est obligatoire. L'alimentation est contrôlée à chaque fois.
- ✚ L'aliment est composé de 80% de céréales minimum (blé, maïs). Les 20% restants sont des protéines végétales, (pois, soja troncé, colza). Les Gélines reçoivent du blé à volonté sur le parcours. Un suivi sanitaire des animaux est assuré à chaque lot.

La démarche est réalisée sous contrôle de l'organisme certificateur Ecocert qui contrôle le couvoir, les élevages, l'abattoir et la fabrication d'aliments.